

Améliorer le financement des arts au Canada

Proposition pré-budgétaire 2005

Le Mouvement pour les arts et les lettres
408, rue Saint-Sulpice, bureau 1
Montréal (Québec) H2Y 2V5
Tél. : 514.286.2866
Télec. : 514.286.0266

Sommaire exécutif

Le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) représente près de 14 000 artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels du Québec. Le Mouvement milite en faveur de l'accroissement des budgets destinés à la création, en sachant pertinemment que favoriser une augmentation de la création apporte invariablement plus de production et plus de diffusion, donc une hausse des revenus moyens des artistes, artisans et travailleurs culturels.

En plus de ses impacts économiques incontestables (apport important au PIB, création d'emplois), le soutien aux artistes, aux arts et à la culture est avant tout un investissement dans notre identité. Il est désormais reconnu que notre culture nous définit collectivement vis-à-vis du monde.

C'est pourquoi, le *Mouvement pour les arts et les lettres* demande au Comité permanent des Finances qu'à l'occasion du 50^e anniversaire du Conseil des Arts du Canada, son budget soit augmenté à 300 \$ millions. Les Canadiens rejoindraient ainsi les autres pays du G-8 dont chaque habitant verse l'équivalent de 10 \$ canadiens au financement des arts.

Introduction

Le Mouvement pour les arts et les lettres, le M.A.L., représente près de 14 000 artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels qui tentent de gagner leur vie par la création, l'exécution et la diffusion d'œuvres dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels, des arts médiatiques, des arts du cirque, de la littérature et des métiers d'art. Le M.A.L. représente les artistes et les organismes œuvrant dans toutes ces disciplines, lesquels ont en partage la création et la diffusion d'une culture originale, forte et distinctive. Le M.A.L. regroupe huit organisations nationales et onze organisations régionales du secteur des arts et des lettres (le Conseil québécois du théâtre, le Conseil québécois de la musique, le Conseil des métiers d'art du Québec, le Conseil québécois des arts médiatiques, le Regroupement québécois de la danse, l'Union des écrivaines et écrivains québécois, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec et onze Conseils régionaux de la culture).

Le M.A.L. est donc né de la nécessité de préserver une vie artistique et culturelle riche et dynamique où les artistes peuvent espérer s'épanouir. Le Mouvement milite en faveur de l'accroissement des budgets destinés à la création, en sachant pertinemment que favoriser une augmentation de la création apporte invariablement plus de production et plus de diffusion, donc une hausse des revenus moyens des artistes, artisans et travailleurs culturels. Ainsi, le M.A.L. constitue le véhicule par lequel les artistes proclament l'urgence, la nécessité et le caractère incontournable d'un financement adéquat de la création, de la production et de la diffusion. Le M.A.L., c'est la voix unifiée des revendications des artistes et des organismes du milieu des arts et des lettres du Québec.

L'impact économique de la culture

Selon des données obtenues par Statistiques Canada en avril 2005, les activités culturelles représentent une force économique incontestable, ce que les données disponibles corroborent clairement. En effet, l'incidence directe des activités culturelles au Canada, mesurées en fonction de leur contribution au PIB a dépassé 39 milliards de dollars (environ 3,8 % du PIB canadien) en 2002. Le secteur culturel a fourni environ 597 000 emplois au Canada, correspondant à environ 3,9 % de tous les emplois au pays en 2002. Entre 1991 et 2003, l'emploi dans le secteur culturel a augmenté de 2,5 % par année, comparativement à 1,7 % pour la main d'œuvre totale.

Les dépenses du gouvernement fédéral dans le secteur de la culture pendant l'exercice de 1999-2000 se chiffraient quant à elles à 2,8 milliards de dollars alors que de ces sommes, le CAC ne redistribuait en bourses et subventions aux artistes et aux organismes que 111 millions de dollars.

En effet, le Conseil des Arts du Canada n'a droit qu'à une part infime des budgets dédiés à la culture, soit en 2005-2006, un budget de 156 millions de dollars. Pour fins de comparaison, l'Angleterre (et non le Royaume-Uni en entier) dont la population est un peu plus élevée que celle du Canada (environ 40 millions d'habitants) et d'où est issue l'idée même des conseils

des arts, annonce que son Arts Council England investira 1,7 milliards de livres (3,6 \$ milliards canadiens !) entre 2005 et 2008 (sur trois années donc) pour soutenir les arts dans cette région du Royaume-Uni¹. Durant la même période, selon les données actuelles, le Conseil des Arts du Canada aura investi, quant à lui, moins de 500 \$ millions. Même si nous additionnions toutes les sommes investies dans l'ensemble du pays dans le financement des arts, nous serions encore loin de l'exemple britannique. Leur investissement dans les arts a porté des fruits tels que beaucoup d'artistes de cette région du monde non seulement vivent mieux mais ont apporté à toute la Grande-Bretagne un immense prestige. La place de Londres dans la vie artistique mondiale est pratiquement sans rivale. Il y a donc, comme on dit, place pour amélioration de la part du gouvernement canadien.

Et ce, pour deux autres raisons supplémentaires et très significatives. Tout d'abord, le Canada est un pays du G-8. À ce titre, il aime se comparer lui-même souvent à ses partenaires et prouver qu'il soutient la comparaison. On sait qu'il le fait notamment pour ce qui concerne le niveau de vie, le PIB, le revenu moyen des citoyens, les services en santé et en éducation et autres; les Canadiens vivent aussi bien que leurs partenaires du G-8, sinon mieux. Toutefois, il est au moins un secteur où ils sont loin du compte, sans même rappeler la situation britannique : la participation de ses citoyens au financement des arts est deux fois moins élevé que ce qui prévaut ailleurs, soit 5 \$ par habitant, alors qu'il atteint près de 10 \$ dans les autres pays du G-8.

D'autre part, le gouvernement fédéral accumule des surplus budgétaires importants qui n'ont servi ni les artistes, ni leurs organisations, ni même le Conseil des Arts du Canada. Nous voulons vous convaincre de la nécessité d'attribuer une partie de ces surplus au prestige du Canada en soutenant mieux ses artistes et ses créateurs.

L'importance stratégique de mieux soutenir la création, les arts et la culture

Certes, soutenir la culture et les créateurs c'est aussi investir dans notre identité puisque nous nous définissons collectivement, vis-à-vis du monde, par notre culture. Jusqu'à tout récemment, cette raison suffisait amplement à justifier l'importance de mieux soutenir ses pratiques et ses créateurs. Depuis, d'autres milieux ont joint leurs voix pour souligner l'importance économique de mieux soutenir les arts et les activités culturelles.

Ainsi, ces deux composantes ont été mises de l'avant comme étant des outils permettant aux villes de se démarquer dans une compétitivité internationale les opposant entre elles. La Fédération canadienne des municipalités reconnaît l'importance des arts et de la culture pour le développement économique et préconise, dans un *énoncé de politique sur le développement économique de juin 2003*, la mise en place d'un meilleur soutien pour la promotion des arts et de la culture; ce qui permet aux collectivités (municipalités - villes) de se rendre uniques, attrayantes et vivantes et, ce faisant, d'attirer les touristes et les investisseurs. Les artistes sont des alliés de taille pour la diversité culturelle des villes. Lors de son allocution à l'intention de la ministre du Patrimoine canadien le 27 mars 2003, Robert Palmer déclarait que : « les arts et

¹ <http://www.artscouncil.org.uk/aboutus/index.php>

la culture sont de plus en plus considérés comme des actifs pour les villes. » (Sharon Jeanotte et Maureen Williams, *Villes créatives : le rôle de la culture*, exposé de Robert Palmer à l'intention du PCH, 27 mars 2003). La Chambre de commerce du Montréal métropolitain l'affirmait ainsi dans un de ses derniers bulletins :

« De plus en plus, la culture est, à juste titre, perçue comme un facteur de compétitivité pour l'agglomération métropolitaine de Montréal. Nombreux sont les acteurs du développement économique qui reconnaissent l'importance du facteur «créativité» dans l'attractivité d'une métropole. En effet, on attribue à la culture un triple impact : non seulement cette industrie génère-t-elle de l'activité économique et crée-t-elle des emplois, mais elle contribue également à la qualité de vie des citoyens et constitue un élément dominant du rayonnement de la ville à l'étranger. L'impact économique de la culture est substantiel : 5,4 milliards de dollars en dépenses brutes annuelles, 90 000 emplois directs et indirects, des dépenses moyennes par ménage en loisirs culturels de 1 196 \$ en 2001». (*Affaires et culture, une association gagnante*», Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Tableau de bord Extra, Vol 3, no. 1, Octobre 2004)

Conditions de création des artistes

Selon un rapport de la firme Hill Strategies², les artistes arrivent dans le quart inférieur du revenu moyen des groupes professionnels avec un revenu moyen de 23 500 \$. Parmi les autres professions ayant un revenu moyen semblable à celui des artistes, on dénombre les secrétaires médicales, les préposés au service à la clientèle, les chauffeurs-livreurs et les couvreurs. Les femmes artistes ainsi que les artistes autochtones et des minorités visibles ont un revenu moyen particulièrement bas.

Les revenus des artistes ayant fait des études supérieures sont considérablement inférieurs à ceux des autres travailleurs ayant fait des études comparables. Plus de 40 % des artistes ont un diplôme universitaire, mais les artistes ayant une formation universitaire gagnent, en moyenne, à peine plus de la moitié du revenu moyen des détenteurs de diplômes universitaires dans la population active totale.

Dans cinq professions artistiques, le revenu médian est environ 10 000 \$. Autrement dit, un artisan, un danseur, un musicien, un chanteur, un autre artiste de spectacle, un peintre, un sculpteur ou un autre artiste visuel typique ne gagne qu'environ 10 000 \$.

Malgré ce travail essentiel à l'identité québécoise et canadienne et avec un niveau de scolarité très élevé, les artistes ont donc un revenu souvent inférieur au seuil de la pauvreté. Une grande majorité d'artistes ne peut tout simplement pas vivre de sa profession : seul un petit nombre y parvient, et souvent, en cumulant plusieurs emplois précaires. Faut-il rappeler que près de 75 % d'entre eux sont des travailleurs autonomes qui n'ont ni accès au régime d'assurance-emploi, ni à aucune forme d'avantages sociaux ? C'est dans ces conditions que les artistes participent au développement culturel du Québec et du Canada. Ainsi, lorsqu'ils

² Profil statistique des artistes au Canada (basé sur le recensement de 2001)
Hill Stratégies Recherche, septembre 2004
<http://www.hillstrategies.com/fr.ressources.ources.html>

Consultations pré-budgétaires 2005
Mouvement pour les arts et les lettres

veulent maintenir le niveau d'excellence exigé des publics québécois, canadiens et étrangers, les artistes doivent faire preuve d'une créativité sans cesse renouvelée et consacrer, sans compensation financière, de plus en plus de temps à leurs autres activités professionnelles.

D'autre part, le secteur sans but lucratif des arts est l'épine dorsale de l'industrie culturelle canadienne. En 2002, le PIB généré par les activités culturelles représentait plus que l'agriculture, les mines, les industries forestière et pétrolières réunies. Toutefois, les subventions fédérales actuelles constituent moins de 10 % du budget d'opération de la plupart des organismes artistiques au pays. Les recettes et les dons privés (provenant d'entreprises et de particuliers) dépassent largement les investissements publics de tous les paliers de gouvernements et constituent en moyenne au moins 75 % du budget de la majorité de ces organismes.

La qualité de vie d'un pays dépend du dynamisme de ses villes et collectivités et de leur capacité à se renouveler. Les activités culturelles et artistiques sont essentielles pour créer un esprit d'appartenance et bâtir des collectivités dynamiques qui reflètent la richesse de notre diversité culturelle.

Actuellement, l'investissement fédéral des arts par le Conseil des Arts du Canada permet de soutenir 2 100 organismes et un nombre équivalent d'artistes et de professionnels, écrivains, musiciens, danseurs, comédiens, peintres ou sculpteurs. Ces artistes et organismes sont essentiels à la qualité de vie dont nous bénéficions, à titre de Québécois et de Canadiens, dans tous les coins du pays. Cependant, 12 000 organismes et artistes professionnels admissibles voient leurs demandes refusées chaque année, ce qui entraîne une énorme perte de potentiel créateur tant au Québec qu'au Canada.

Depuis 1998, les demandes de subventions des organismes et des artistes oeuvrant dans le domaine des arts ont augmenté de 50 % pour les organismes et de 30 % pour les artistes. Nous croyons que le financement public doit refléter cette augmentation du nombre d'artistes québécois et canadiens et leur excellence.

Des études récentes démontrent que 91 % des Canadiens estiment que les activités culturelles contribuent à la vitalité et au rayonnement de nos villes. En outre, 93 % des Canadiens affirment que les arts renforcent l'identité canadienne. Manifestement, les entreprises et citoyens canadiens reconnaissent l'importance d'investir dans les arts. Toutefois, ces contributions doivent être soutenues par des investissements publics accrus et constants.

Conclusion

Le Mouvement pour les arts et les lettres demande au Comité des Finances que le budget du Conseil des Arts du Canada soit augmenté à 300 millions \$.

Cette augmentation de l'investissement public équivalant à 5 \$ supplémentaires par habitant (150 millions de dollars) dans le domaine des arts permettrait:

- **De mieux soutenir la création artistique dans l'ensemble du pays.** Les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels sont parmi les moins bien payés des différentes couches de la population canadienne. Les chiffres le démontrent particulièrement pour les danseurs, les peintres et les sculpteurs.
- **D'améliorer l'accès aux arts et à l'enseignement des arts** dans toutes les villes et villages du Canada. L'augmentation des subventions signifie plus d'événements, des billets moins chers et plus de contacts avec les arts et les artistes dans les collectivités. Par exemple, l'aide fournie par le Conseil des Arts du Canada permet d'offrir chaque année à près d'un million d'écoliers partout au Canada des visites guidées des galeries d'art.
- **De donner au Canada une plus grande visibilité sur la scène internationale.** Les arts déterminent notre identité comme peuple et sont notre carte de visite auprès de la communauté internationale. Nos artistes, dont plusieurs ont bénéficié de l'aide du Conseil des Arts, sont les ambassadeurs du Canada aux quatre coins du monde.
- **De contribuer davantage à l'économie canadienne.** L'investissement de 156 millions de dollars du Conseil des Arts du Canada aide à stimuler l'activité économique d'une industrie culturelle de 39 milliards de dollars. Au Québec, on cite souvent l'exemple du Cirque du Soleil, devenue cette énorme multinationale du divertissement, que l'équivalent du Conseil des Arts du Canada a soutenu dès le début, par de modestes sommes certes, mais qui leur ont donné le courage et les motivations pour aller de l'avant.

Le soutien aux artistes et aux organismes artistiques professionnels par le Conseil des Arts du Canada est un investissement qui, bien que souvent modeste, suscite à son tour des engagements similaires de la part des villes, villages et collectivités où ils s'expriment. Nous souhaitons que les membres du comité reconnaîtront eux aussi l'importance d'une augmentation significative du financement public dans le secteur sans but lucratif des arts, par l'entremise du Conseil des Arts du Canada, qui célébrera en 2007 le 50^e anniversaire de sa fondation.

Recommandation

Nous, du secteur des arts et des lettres, affirmons qu'un déficit culturel ne saurait constituer le prix des surplus budgétaires de demain.

En accord avec la Coalition canadienne des arts, le *Mouvement pour les arts et les lettres* demande au Comité permanent des Finances :

Qu'à l'occasion de son 50^e anniversaire de fondation, le budget du Conseil des Arts du Canada soit porté à 300 millions \$ annuellement.

Annexe

Les associations membres du M.A.L.

Le Conseil québécois du théâtre protège et défend les intérêts des compagnies, des associations et des professionnels de la scène. Organisme de pression, il intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics afin de faire valoir l'importance d'un soutien financier adéquat pour le théâtre et réclamer de meilleures conditions de travail pour ses praticiens. Il est formé de dix-huit membres : neuf d'entre eux représentent les associations reconnues du théâtre et neuf représentent les compagnies théâtrales et les professionnels en tant que praticiens dont au moins deux provenant de l'extérieur de la communauté métropolitaine de Montréal.

Cette composition assure un échange constant entre les divers groupes qui constituent le milieu théâtral québécois. Ses mandats et sa composition confèrent au CQT la liberté d'agir sur toutes les questions liées au développement du théâtre, l'obligation de travailler en concertation avec l'ensemble du milieu théâtral et le devoir de piloter des dossiers dont les enjeux concernent l'ensemble de la communauté théâtrale québécoise.

Le Conseil québécois de la musique (CQM) est un organisme sans but lucratif qui regroupe les organismes et individus professionnels oeuvrant dans le domaine de la musique dite de concert. Ses membres sont les principaux organismes de production, de diffusion et de soutien, les maisons d'enseignement et d'enregistrement ainsi que des interprètes, compositeurs, musicologues, réalisateurs et gestionnaires.

Le CQM offre également de nombreux services à ses membres dont le programme Diapason pour le soutien à la gestion, ainsi que des activités de soutien promotionnel, la diffusion de calendriers de concerts, le développement d'ententes avec différents partenaires commerciaux et la publication d'un répertoire électronique de ses membres. Le Conseil québécois de la musique a également mis sur pied les Prix Opus afin de souligner l'excellence des praticiens de la discipline musicale.

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) regroupe plus de 850 artistes et artisans professionnels en métiers d'art associés sur une base volontaire conformément au mandat qui lui est confié dans le cadre de la loi sur le statut de l'artiste. En plus d'offrir de multiples services à la communauté des artisans (formation, soutien à la carrière, informations etc.), ses activités de diffusion au Québec et à l'étranger (salons, expositions, etc.) génèrent des ventes de plus de 10 millions de dollars annuellement.

Le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) est le regroupement national qui représente les créateurs indépendants, les travailleurs culturels et les organismes artistiques sans but lucratif (centres de production, de diffusion et de distribution) se consacrant à la discipline des arts médiatiques. Il a pour but de représenter les pratiques reconnues en arts médiatiques (cinéma d'auteur, vidéo d'auteur, nouveaux médias, arts audio) auprès des gouvernements et des institutions ainsi que de promouvoir les activités et les créations de l'ensemble de ses membres.

C'est au Québec que l'on retrouve la plus grande concentration de créateurs et d'organismes artistiques en arts médiatiques ainsi que le plus grand éventail d'œuvres réalisées chaque année dans tout le Canada. L'excellence et l'innovation de ces créateurs et leurs œuvres sont reconnues mondialement.

Le Regroupement québécois de la danse (RQD) comprend 450 membres, parmi lesquels on compte une cinquantaine d'organismes. Vaste carrefour de ressources, le RQD offre une plate-forme d'expression à ses membres et exerce un rôle de leadership et de levier de changement culturel et social reconnu au pays. Ses activités se regroupent sous cinq domaines d'intervention soit, la représentation et la concertation, la promotion et la diffusion de la danse, la recherche et le développement, le développement des ressources humaines (formation et perfectionnement) et la vie associative.

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec a été fondé en 1986 pour dispenser des services de formation, de promotion et de représentation à ces organismes de diffusion et de production en arts visuels et en arts médiatiques que sont les centres d'artistes autogérés. Le RCAAQ compte actuellement 56 membres répartis dans 23 villes de 14 régions administratives du Québec. Il est l'éditeur du *Répertoire des centres d'artistes autogérés du Québec et du Canada*.

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) a été fondée le 21 mars 1977, l'UNEQ regroupe près de 1200 écrivains : des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des essayistes, des écrivains pour la jeunesse, des auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques. La mission de l'UNEQ : travailler à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise au Québec et à l'étranger, de même qu'à la reconnaissance du métier d'écrivain

Douze Conseils régionaux de la Culture, (CRC) soit du Centre du Québec, de l'Estrie, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Outaouais, de Lanaudière, des Laurentides, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La mission des Conseils régionaux de la culture est d'appuyer le développement des arts et de la culture dans leur région.